

Attractivité : la France est-elle (encore) une grande terre d'accueil pour les investissements étrangers ?

La France reste une terre de prédilection pour les investisseurs étrangers.

En 2018, la France s'est imposée comme la 2ème destination (derrière le Royaume-Uni) des investissements étrangers (1ère pour les projets en R&D et dans l'industrie), selon le baromètre de l'attractivité de la France publié par le cabinet EY en juin 2019.

Pour les investissements en santé, la situation est plus nuancée.

ATTRACTIVITÉ : LA FRANCE EST-ELLE (ENCORE) UNE GRANDE TERRE D'ACCUEIL POUR LES INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS ?



Chiffres

1027

En 2018, la France a accueilli 1027 projets d'investissements étrangers contre 1019 en 2017 (baromètre EY, juin 2019).

88 %

des cadres dirigeants étrangers jugent que la France est attractive (sondage Kantar Public - Business France, septembre 2018).

78 %

des entreprises étrangères installées en France tirent un bilan positif de leur investissement sur le territoire (sondage Kantar Public - Business France, septembre 2018).

Contexte

- Dans un climat économique et politique marqué par les incertitudes liées au Brexit, l'essoufflement de la croissance européenne, les tensions commerciales entre les Etats-Unis et la Chine, la France tire son épingle du jeu.
- En 2018, la France est devenue la 1^{ère} destination européenne des investissements en R&D. Le pays enregistre une augmentation historique de 85 % des projets dans les activités de recherche et de développement (R&D), portant à 144 le nombre de créations ou extensions dans ce domaine. C'est deux fois plus que le Royaume-Uni et l'Allemagne réunies. (baromètre EY, juin 2019)
- Le sommet « Choose France » a réuni, en janvier 2019, 150 chefs d'entreprises du monde entier à Versailles avec un objectif : promouvoir l'attractivité économique de la France à l'international. Preuve du dynamisme de cet événement, plus de 400 entretiens bilatéraux entre membres du gouvernement, chefs d'entreprises et institutionnels (Ceps, HAS...) ont été menés au cours d'une demi-journée.

Enjeux

- La France reste un pays attractif grâce à une recherche de haut niveau, des infrastructures de qualité, un savoir-faire industriel tant sur la production issue de la chimie que sur les nouvelles productions, un maillage territorial où interagissent des start-ups de biotechnologies et des grandes entreprises pharmaceutiques.
- Mais la régulation économique du médicament, particulièrement pénalisante ces dernières années, entraîne un recul des positions françaises en Europe en termes d'accès des patients aux innovations thérapeutiques, de recherche clinique, de production pharmaceutique, de stabilité fiscale et réglementaire...

Nos Actions

- Le Conseil stratégique des industries de santé (CSIS) de juillet 2018 a pris toute la mesure du problème en contractant avec les entreprises du médicament une quarantaine de mesures de nature à restaurer l'attractivité de la France.
- Ce CSIS marque une rupture avec le court-termisme des dernières années. Il privilégie une vision à trois ans des paramètres de la régulation et fixe aux entreprises du médicament opérant en France un cadre d'exercice plus prévisible et plus stable, et donc plus attractif pour les investissements en santé.
- Les entreprises du médicament ont été sensibles aux messages du Gouvernement. Elles y ont répondu par un certain nombre d'investissements sur le territoire mais plaident pour un retour de la croissance, condition indispensable pour que la France se positionne dans le concert des nations innovantes.

